

Pamiers, le 19 décembre 2007

Monsieur André TRIGANO  
Président

à

Monsieur le Président  
Commission Particulière du Débat Public  
Contournement autoroutier de Toulouse  
8 esplanade Compans Caffarelli  
Immeuble Atria  
31000 TOULOUSE

N° 07/12-0439 – GB/MM

Dossier suivi par Gérard BAUZA  
Directeur Général des Services

**Objet : Réunion de clôture du débat public.**

**Réf. : Votre lettre du 12 décembre 2007.**

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre correspondance rappelée en référence et pour suivre en cela l'ensemble des acteurs locaux ariégeois, je vous confirme que la Communauté de Communes du Pays de Pamiers considère comme une nécessité de réaliser le grand contournement autoroutier de Toulouse.

Cette position est constante et la Communauté de Communes du Pays de Pamiers l'a clairement exprimée au sein de l'Aire Métropolitaine Toulousaine et notamment dans son projet « Penser en Avance » qui a été approuvé par la conférence des présidents le 13 novembre 2007.

Ce document dans son axe 1 « structurer le territoire métropolitain », action 1-1 « renforcer l'accessibilité de l'aire métropolitaine » précise que le contournement autoroutier de l'agglomération toulousaine doit être pensé avec un double objectif : permettre une fluidité sur une liaison nationale (Méditerranée – Atlantique) mais aussi renforcer l'armature de transport au sein de l'aire métropolitaine et notamment vers et entre agglomérations moyennes.

*Concernant le tracé, les acteurs Ariégeois (Conseil Général, CCI entre autres) se sont clairement positionnés pour le tracé « Est + Sud » lors de la réunion de concertation organisée à Foix le 4 octobre 2007.*

*C'est également l'option privilégiée par la Communauté de Communes du Pays de Pamiers option qui, au-delà du traitement de l'axe Atlantique – Méditerranée, présente l'avantage pour le Département de l'Ariège et la Basse Vallée de l'Ariège d'appréhender les liaisons vers le Piémont pyrénéen.*

*Ne pouvant être présent le 20 décembre à la dernière séance publique, il m'a paru nécessaire de vous dire par écrit la position de la Communauté de Communes du Pays de Pamiers sur ce dossier.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.*



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Trigano".

André TRIGANO